

11.5 Indicateurs de richesse nationale

Pour mettre en œuvre la loi 2015-411 du 13 avril 2015, qui invite à la prise en compte de nouveaux **indicateurs de richesse nationale** dans la définition et l'évaluation des politiques publiques, le gouvernement a adopté en octobre 2015 un tableau de bord de 10 indicateurs qui alimente chaque année un rapport annexé au projet de loi de finances. Ces 10 indicateurs complètent le **produit intérieur brut (PIB)** dans trois domaines : social, économique et environnemental. Ces indicateurs concernent non seulement le bien-être présent et futur de la nation, mais également le **bien-être « ailleurs »**, c'est-à-dire celui des autres régions du monde, impactées par notre mode de vie. Ils peuvent être considérés comme un résumé synthétique du tableau de bord d'une centaine d'indicateurs sélectionnés pour le suivi national de la mise en œuvre de l'**Agenda 2030 des Nations unies**.

Outre la croissance du PIB, la performance économique de la France est appréciée par l'évolution du taux d'emploi, et sa soutenabilité par l'effort de recherche et le taux d'endettement de la nation. Depuis 2005, la croissance économique par habitant a été plus modérée pour la France que pour l'ensemble de l'Union européenne (UE). Toutefois, le **taux d'emploi** des 15-64 ans continue d'augmenter pour atteindre son plus haut niveau depuis 38 ans. Dans le même temps, le poids de la **dette publique notifiée** a progressé de 67,4 % du PIB en 2005 à 98,4 % fin 2018. Enfin, la part des **dépenses de recherche** dans le PIB, à 2,2 %, reste significativement inférieure à l'objectif des 3 % fixé par la stratégie « Europe 2020 ».

Pour ce qui est du bien-être et de la cohésion sociale, les indicateurs font ressortir un

diagnostic contrasté. Le taux de **pauvreté en conditions de vie** continue la baisse amorcée en 2013 pour atteindre 11,0 % en 2018. Après avoir diminué en 2013, les **inégalités de revenu** sont quasiment stables depuis. Au-delà des fluctuations annuelles, l'**espérance de vie en bonne santé** reste stable ces dix dernières années. Le taux de **sorties précoces du système scolaire** a baissé de 2,4 points depuis 2010 pour s'établir à 8,9 % en 2018. Par rapport à la moyenne de ses partenaires européens, la France a une distribution de revenu moins inégalitaire, une espérance de vie en bonne santé dans la moyenne européenne et moins de sorties précoces. En matière de **satisfaction dans la vie**, la France se situe au-dessous des pays nordiques, mais au-dessus des pays méditerranéens.

Quant à la protection environnementale, le bilan est nuancé. La pression sur l'environnement est appréciée par l'**empreinte carbone** et l'**artificialisation des sols**. L'empreinte carbone, qui mesure les émissions de **gaz à effet de serre (GES)** liées à notre consommation, s'élève à 11,2 tonnes **équivalent CO₂** par personne en 2018. Elle augmente de 7 % entre 1995 et 2018 du fait de l'accroissement des émissions dues aux importations alors que les émissions intérieures sont contenues. En 2018, les importations sont responsables de 57 % de l'empreinte carbone de la France, contre 50 % en 2010 et 34 % en 1995. En 2018, les espaces artificialisés occupent 9 % du territoire et leur expansion est plus rapide que l'augmentation de la population. Toutefois, le rythme de cette consommation d'espace s'est un peu ralenti depuis 2009 pour atteindre + 1,1 % par an en moyenne entre 2009 et 2018. ■

Définitions

Agenda 2030 des Nations unies : programme de développement durable à l'horizon 2030 fixant 17 objectifs universels pour l'humanité, la planète et la prospérité, que les 193 États membres de l'ONU se sont engagés à mettre en œuvre en septembre 2015.

Indicateurs de richesse nationale : pour mettre en œuvre la loi 2015-411 du 13 avril 2015, dite loi Eva Sas, qui invite à la prise en compte de nouveaux indicateurs de richesse dans l'évaluation et la définition des politiques publiques, le gouvernement a adopté en octobre 2015 un tableau de bord de 10 indicateurs qui alimentera chaque année un rapport annexé au projet de loi de finances. Voir la suite de cette définition dans la rubrique « Définitions » en annexe.

Artificialisation des sols, bien-être « ailleurs », dépense intérieure de recherche et de développement (DIRD), dette publique notifiée, empreinte carbone, équivalent CO₂, espérance de vie en bonne santé (à la naissance), gaz à effet de serre (GES), inégalité de revenus, niveau de vie, pauvreté en conditions de vie, produit intérieur brut (PIB), satisfaction dans la vie, sorties précoces du système éducatif, taux d'emploi, UTCATF : voir rubrique « Définitions » en annexe.

Pour en savoir plus

- « L'économie française », *Insee Références*, édition 2019.
- Base de données « Indicateurs de richesse nationale » sur le site insee <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3281778>.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr dans la collection « Insee Références »

Indicateurs de richesse nationale 11.5

Indicateurs de richesse nationale

	2005	2010	2014	2015	2016	2017	2018
Rappel de l'indicateur traditionnel							
PIB réel par habitant (taux de croissance annuel moyen en volume, en %)							
France	0,9	1,4	0,5	0,7	0,7	(p) 1,9	(p) 1,4
Dimension économique							
1. Taux d'emploi des 15-64 ans (en %)							
France hors Mayotte	63,2	63,5	63,7	63,8	64,2	64,7	65,4
2. Dépense de recherche / PIB (en %)							
France	2,04	(*) 2,18	2,28	2,23	2,22	(p) 2,21	(e) 2,20
3. Dette publique au sens de Maastricht (en % du PIB)							
France	67,4	85,3	94,9	95,6	98,0	98,4	98,4
Dimension sociale							
4. Espérance de vie en bonne santé (en années) ¹							
France ² - Femmes	64,6	63,3	64,1	64,4	64,1	64,9	64,5
France ² - Hommes	62,3	61,8	63,3	62,6	62,7	62,6	63,4
5. Satisfaction dans la vie (note de 1 à 10)							
France métropolitaine	...	7,3	7,1	7,2	7,2	7,2	7,3
6. Inégalités de revenus ³							
France métropolitaine	4,2	4,5	4,3	4,4	4,3	4,3	(e) 4,4
7. Taux de pauvreté en conditions de vie (en %)							
France métropolitaine	13,2	12,6	11,9	11,1	11,0	11,1	(p) 11,0
8. Sorties précoces du système scolaire (en % de la population des 18-24 ans)							
France hors Mayotte	11,2	11,3	8,8	(p) 9,2	(p) 8,8	(p) 8,9	(p) 8,9
Dimension environnementale							
9. Emissions de gaz à effet de serre (en tonnes équivalent CO ₂ par personne) ⁴							
France métropolitaine - Empreinte carbone	11,8	11,5	10,9	11,0	11,2	11,3	11,2
France métropolitaine - Émission sur le territoire national	8,5	7,6	6,6	6,6	6,6	6,7	6,4
10. Artificialisation des sols (en % du territoire national)							
France métropolitaine ⁵	7,4	8,5	...	(r) 8,8	(p) 9,0

1. Calcul Ined-Inserm avec la méthode Ehemu qui utilise l'information empirique sur la mortalité aux âges élevés. Elle s'écarte de la méthode utilisée par Eurostat qui ferme ses tables de mortalité au-delà de 85 ans. 2. France hors Mayotte jusqu'en 2013, y c. Mayotte à partir de 2014. 3. Estimation par un modèle de simulation pour l'année 2018. 4. Limités à CO₂, CH₄ et N₂O. 5. La méthodologie de l'enquête a évolué en 2006 et 2017. Un travail de rapprochement de séries a été réalisé pour se caler sur la série actuelle. 7,4, 8,5 et 8,8 et 9,0 sont relatifs respectivement à 2002, 2012, 2015 et la moyenne 2017-2018.

* : rupture de série. Note : les définitions des indicateurs sont fournies en annexe.

Sources : Depp ; Drees ; Eurostat (extraction du 4 décembre 2019) ; Insee ; SDES ; SIES ; SSP Agriculture.

Indicateurs de richesse nationale dans quelques pays de l'UE

	Taux d'emploi des 15-64 ans	Dépense intérieure de R&D ¹	Dette publique au sens de Maastricht	Espérance de vie en bonne santé, femmes	Espérance de vie en bonne santé, hommes	Satisfaction dans la vie	Dispersion des revenus ²	Pauvreté en conditions de vie ³	Taux de sorties précoces	Émissions de gaz à effet de serre ⁴	Artificialisation des sols
	2018 en %	2017 en % du PIB	2018 en % du PIB	2017 en années	2017 en années	2018 (note de 1 à 10)	2017	2018 en %	2018 en % des 18-24 ans	2017 en tq CO ₂ par personne	2015 en %
Allemagne	75,9	3,0	61,9	66,7	65,1	7,4	5,1	7,8	10,3	11,0	7,4
Belgique	64,5	2,6	100,0	64,1	63,5	7,6	3,8	10,5	8,6	10,1	11,4
Bulgarie	67,7	0,8	22,3	66,2	62,9	5,4	7,7	32,9	12,7	8,7	1,8
Danemark	75,4	3,1	34,2	59,7	59,8	7,8	4,1	7,2	10,2	8,3	6,9
Espagne	62,4	1,2	97,6	69,9	69,0	7,3	6,0	13,9	17,9	7,3	3,4
France	65,4	2,2	98,4	64,9	62,5	7,3	4,2	11,0	8,9	6,9	5,4
Grèce	54,9	1,1	181,2	65,1	64,4	6,4	5,5	33,6	4,7	8,9	3,4
Irlande	68,6	1,1	63,6	69,3	67,9	(p) 8,1	(p) 4,2	14,8	5,0	12,6	3,8
Italie	58,5	1,4	134,8	66,4	66,2	7,1	6,1	16,8	14,5	7,1	6,9
Luxembourg	67,1	1,3	21,0	58,1	60,1	7,6	5,7	4,4	6,3	17,2	9,8
Pays-Bas	77,2	2,0	52,4	57,5	62,3	7,7	4,1	6,5	7,3	11,3	12,1
Pologne	67,4	1,0	48,9	63,5	60,6	7,8	4,3	10,5	4,8	10,9	3,5
Portugal	69,7	1,3	122,2	57,0	60,1	6,7	5,2	16,6	11,8	6,8	5,3
Rép. tchèque	74,8	1,8	32,6	62,4	60,6	7,4	3,3	7,8	6,2	12,1	4,6
Roumanie	64,8	0,5	35,0	58,3	59,2	7,3	7,2	32,2	16,4	5,8	2,2
Royaume-Uni	74,7	1,7	85,9	62,0	63,3	(p) 7,6	(p) 6,0	12,3	10,7	7,1	6,5
Suède	77,5	(r) 3,4	38,8	71,9	73,2	7,8	4,1	4,5	9,3	5,2	1,6
UE	68,6	(r) 2,0	80,4	64,0	63,5	7,3	5,2	(e) 14,5	10,6	8,4	4,2

1. Pour l'UE, la source de données est l'OCDE et pour la France, SIES (ministère de la Recherche). L'OCDE agrège les dépenses de recherche en dollars PPA plutôt qu'en euros comme le fait Eurostat. 2. La donnée est celle de l'année de perception du revenu et pas celle de l'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) comme le fait Eurostat dans ses publications ; rapport interquintile des masses de niveau de vie. 3. Données 2017 pour l'Irlande, le Luxembourg, le Royaume-Uni et pour la France calcul Insee. 4. Tonne équivalent CO₂ pour les gaz suivants : CO₂, N₂O, CH₄, HCF, PFC, SF₆, NF₃, champ ensemble des secteurs sources d'émissions atmosphériques, hors UTCATF et items. Note : les définitions des indicateurs sont fournies en annexe.

Source : Eurostat (extraction du 4 décembre 2019).

Avertissement

Sauf mention contraire, les données nationales se réfèrent à la France métropolitaine et aux cinq départements d'outre-mer (sauf mention contraire Mayotte est inclus dans les données de la France).

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Les comparaisons internationales s'appuient en général sur les données issues d'organismes internationaux (Eurostat, ONU, etc.) qui peuvent diverger des sources produites par les instituts nationaux de statistiques, notamment pour l'Insee, pour les données françaises. En effet, ces organismes effectuent souvent des ajustements de champ ou de méthode, d'ampleur souvent réduite, afin de produire des données comparables d'un pays à l'autre.

Sauf précision contraire, les indicateurs relatifs à l'Union européenne (UE) figurant dans cet ouvrage portent sur l'UE à 28.

Signes conventionnels utilisés

///	Absence de résultat due à la nature des choses
...	Donnée non disponible
e	Donnée estimée
n.s.	Donnée non significative
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée par rapport à l'édition précédente
€	Euro
k	Millier
M	Million
Md	Milliard